

**Assemblée des Premières Nations
Québec–Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

**Assembly of First Nations
Quebec-Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec G0A 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

March 14, 2018

Via email : ralph.goodale@parl.gc.ca

Par courriel : ministre@mamot.gouv.qc.ca

Honourable Ralph Goodale
Minister for Public Security and Civil
Protection
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Mr. Martin Coiteux
Minister of Public Security
Laurentides Tower
2525, Laurier Blvd., 5th Floor
Québec, Québec G1V 2L2

Re: Public Safety Tripartite Meeting

Mr. Ministers,

As a follow-up to my correspondence of March 9th, and in light of the discussions held at an important meeting on Public Safety held on March 12th in Quebec City in the presence of First Nations representatives, I shall insist on the fact that the funding agreement renewal process for First Nations Policing Services must reflect the federal government's commitment to initiate in-depth discussions with Policing Services agreement holders.

While this process was announced at the beginning of January 2018, I am extremely disturbed to learn today that agreement holders are subject to conditions that are previously and unilaterally agreed upon by your representatives. A thorough discussion must be based on fairness and mutual respect. This process must reflect both government's integrity, as well as their legal obligations and moral responsibility. However, it seems that once again, history repeats itself and the momentum of the spirit of reconciliation is greatly altered by the feeling that our communities are cornered and pressured, and unrealistic delays are imposed in a "take it or leave it" approach put forth by your representatives.

Once again, I shall remind everyone that Public Safety for our communities is an essential service and the current conditions and so-called "negotiation process" in no way respect the rights of members of our Nations to receive equitable and comparable services to those offered to all other citizens as well as the officers who provide this service.

Because of those unacceptable conditions, agreement holders see no choice but to extend their agreement for a one-year period, and this should be respected and accommodated. In addition, I would like to remind you that the Government of Quebec's financial commitment will only be confirmed with the budget that will be tabled on March 27th, a few days before the agreements expire. Therefore, applying unrealistic and unacceptable tactics to accept a long-term renewal and any penalty or financial constraint applied to an agreement, will be deemed unreasonable at the political, human and legal levels.

Finally, I believe that for the sake of transparency, we are fully entitled to obtain all the information related to the funding formula used in order to guide discussions with communities.

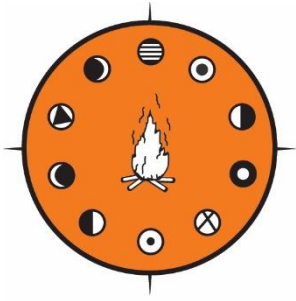
I would like to respectfully reiterate the suggestion to hold an initial tripartite meeting as soon as possible to start the work, as explained in the correspondence sent last March 9th.

In Peace and Friendship,



Ghislain Picard
Chief of the AFNQL

c. c. Chiefs of the AFNQL
Mr. Lloyd Alcon – AFNQL Public Security Holder



Assemblée des Premières Nations Québec–Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec G0A 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Le 14 mars 2018

Par courriel : ralph.goodale@parl.gc.ca

Par courriel : ministre@mamot.gouv.qc.ca

Honorable Ralph Goodale
Ministre de la Sécurité publique
et de la Protection civile
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur Martin Coiteux
Ministre de la Sécurité publique
Tour des Laurentides
2525, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2

Objet : Sécurité publique : rencontre tripartite

Messieurs les Ministres,

Pour faire suite à ma correspondance du 9 mars dernier et à lumière des discussions tenues lors d'une importante rencontre des représentants des Premières Nations sur la sécurité publique qui a eu lieu le 12 mars à Québec, je me dois d'insister pour que le processus de renouvellement des ententes de financement des services policiers des Premières Nations reflète l'engagement fédéral d'entamer des discussions approfondies avec les titulaires d'entente sur les services policiers.

Alors que la tenue de ce processus a été annoncé au début du mois de janvier 2018, je suis extrêmement troublé d'apprendre aujourd'hui que des communautés titulaires d'ententes se voient imposer des conditions préalablement et unilatéralement convenues par vos représentants. Une discussion approfondie doit être fondée sur une base d'équité et de respect mutuel. Ce processus doit être intègre et respectueux des obligations légales et de la responsabilité morale des deux gouvernements. Or, il semble qu'encore une fois, l'histoire se répète et que l'élan de l'esprit de la réconciliation se voit grandement freiné par le sentiment que nos communautés se trouvent acculées au pied du mur par des pressions imposées, des délais irréalistes et une approche « à prendre ou à laisser » que favorisent vos représentants.

Je me dois encore une fois de rappeler à tous que la sécurité publique de nos communautés est un service essentiel et que ce soi-disant « processus de négociation » assorti des conditions actuelles ne respecte en aucun cas les droits des membres de nos nations de recevoir des services équitables et comparables à ceux qui sont offerts à tous les autres citoyens, ni les droits de ceux et celles qui offrent ces services.

En raison de ces conditions inacceptables, les titulaires d'une entente ne voient aucune autre option que de prolonger leur entente pour une période d'un an et ce choix doit être respecté et accommodé. De plus, je vous rappelle que l'engagement financier du gouvernement du Québec ne sera confirmé qu'avec le budget qui sera déposé le 27 mars, soit à quelques jours de l'échéance des ententes. Par conséquent, l'utilisation de tactiques irréalistes et inacceptables pour faire accepter un renouvellement à long terme et l'application de toute pénalité ou contrainte financière seront jugées déraisonnables aux niveaux politique, humain et juridique.

Finalement, je juge que, par souci de transparence, nous sommes tout à fait en droit de détenir toutes les informations liées à la formule de financement utilisée pour guider les discussions avec les communautés.

Je réitère respectueusement la proposition pour la tenue d'une réunion initiale tripartite dans les meilleurs délais, afin d'entamer le travail dans le présent dossier, tel qu'expliqué dans la correspondance du 9 mars dernier.

Dans la paix et l'amitié,



Ghislain Picard
Chef de l'APNQL

c. c. Chefs de l'APNQL
M. Lloyd Alcon – porteur du dossier de la Sécurité publique à l'APNQL